

Economie de la culture

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est une introduction à l'analyse économique du domaine des arts, de la culture et des médias. Il vise à apporter à de futurs professionnels du domaine des éléments de compréhension des comportements de divers acteurs du domaine en tant qu'agents économiques : artistes, opérateurs privés et autres organisations, industries, associations, réseaux, institutions, acteurs publics (législateur, décideurs publics, élus, collectivités publiques), consommateurs, public(s), etc. Sont étudiés en particulier, après une introduction chiffrée au secteur culturel français :

- la demande et l'offre de spectacles vivants puis la « maladie des coûts » du spectacle vivant
- le phénomène de star system dans les industries de la culture et des médias : observations empiriques et théories explicatives
- les droits d'auteur en tant que réglementation de marché : fonctions économiques de la législation et la réglementation sur la propriété littéraire et artistique impact de la révolution numérique évaluation d'impact de la « réponse graduée » de la Hadopi sur la fréquentation des films en salle
- l'économie des biens culturels numériques : tarification, révolution numérique, piratage numérique et streaming
- l'impact économique d'une activité culturelle dont l'impact économique de dépenses de court terme d'un équipement ou d'un événement culturel pour son territoire environnant (+ impact de l'annulation des festivals d'Avignon et d'Aix-en-Provence en 2003 + utilisation de l'outil Google Trends)
- l'économie des musées
- l'analyse économique du soutien public dans le domaine des arts et de la culture.

Compétence à acquérir :

Basé sur le raisonnement économique, le cours vise à améliorer trois compétences pour l'étudiant :

- sa compréhension des comportements d'une diversité d'agents économiques du domaine des arts, de la culture et des médias, en enrichissant cette compréhension d'une perspective mettant l'accent sur l'impératif d'arbitrages quotidiens entre besoins illimités et ressources rares,
- son appréhension du potentiel et des limites de mesures de politique publique définies au sens large dans le domaine
- sa capacité à en tirer parti en tant que futur professionnel (plus éclairé, informé, avisé).

Mode de contrôle des connaissances :

Test sur table d'1h30 composé de huit questions de cours.

Bibliographie, lectures recommandées :

- F. Benhamou (2017), L'économie de la culture, La Découverte, « Repères ».
- F. Benhamou (2019), Économie du patrimoine culturel, La Découverte, « Repères ».
- F. Benhamou et J. Farchy (2010), Droit d'auteur et copyright, La Découverte, « Repères ».
- J. Farchy, D. Sagot-Duvaurox (1994), Économie des politiques culturelles, PUF, « Économie ».
- G. Guibert, F. Rebillard, F. Rochelandet (2016), Médias, culture et numérique, Armand Colin, « Cursus ».
- C. Hellmanzik (2020), Cultural Economics, "The Economy Key Ideas" Series, Agenda Publishing.
- F. Lévêque, Y. Menière (2003), Économie de la propriété intellectuelle, La Découverte, « Repères ».
- F. Mairesse, F. Rochelandet (2015), Économie des arts et de la culture, Armand Colin.
- R. Towse (2014), Advanced Introduction to Cultural Economics, Edward Elgar.
- R. Towse (2019), A Textbook of Cultural Economics, Second Ed., Cambridge University Press.
- R. Towse, T. Navarrete Hernández (2020), Handbook of Cultural Economics, Third Edition, Edward Elgar.

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16